

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 199

présenté par

M. Jean-Louis Bricout, Mme Batho, M. Potier et M. Hutin

ARTICLE 29**ÉTAT B****Mission « Travail et emploi »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.